université de BORDEAUX

Formation
Habilitation électrique selon la NF C 18-510 - personnel électricien : B0, B1V, H1, H1V, B2V, B2V Essais, H0,H2, H2V, BC, HC, BR

Durée de la formation : 21 heures
Date de la session : du 10/03/2025 au 12/03/2025

Dates précises : 10-12 MARS 2025
Horaires de la session : 9h00-17h30

Lieu : PESSAC BUREAU VERITAS - voir convocation

Nombre de places maximum : 2

Formateur(s) : BUREAU VERITAS

Prérequis sur cette formation : Avoir une maîtrise orale et écrite de la langue française.
Posséder des compétences techniques en électricité.

Public ciblé :

Public prioritaire : Personnel électricien ou électromécanicien chargé en BT et/ou HTA :
- d'exécuter des consignations BT et/ou HTA
- de diriger des travaux hors tension BT et/ou HTA
- d'exécuter des interventions BT générales (hors batteries stationnaire ou installation photovoltaïque)

Date limite d'inscription : 18/02/2025

Objectifs :
dentifier la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT et HTA
Citer les limites et les règles applicables à l'habilitation électrique
Appliquer les consignes de sécurité en BT et HTA liées aux consignations, aux interventions BT générales, aux travaux hors tension ou dans le voisinage
effectués sur des ouvrages ou des installations électriques
Opérer à des mesurages, des vérifications, la mise en place de mesures de protections dans le voisinage électrique
Choisir les moyens de protection adaptés

Programme :
Enseignement théorique
- l'évaluation des risques
- les dangers de l'électricité
- les risques spécifiques à la HTA
- les appareillages en Basse Tension et HTA
- les limites, zones et opérations liées
- les équipements de protection
- les rôles et titres d'habilitation
- procédure et déroulement des travaux hors tension
- procédure et déroulement des interventions
- opérations spécifiques de manœuvres, mesurages et vérifications.
- la procédure en cas d'accident électrique
- la procédure en cas d'incendie électrique
- le chargé de travaux et le chargé de consignation en BT et HTA: rôles et opérations
- le B2V Essai : rôle et opérations
- le chargé d'interventions générales: rôle et opérations

Travaux pratiques sur nos équipements pédagogiques BT et HTA

Pour tout renseignement complémentaire :

Chargé(e) de formation : mailto:berengere.tenoux@u-bordeaux.fr
Pôle AGRH – service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur **FormAction**
et toutes les infos sur **l'intranet**